

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

## de votre Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia

### Le 15 avril, 2024 à 19h30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :  
vous rendre à la **Salle Jean-Cossette, 95, avenue du Parc, Amqui, QC G5J 2L8**  
ou  
assister virtuellement à l'adresse suivante :  
[www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia](http://www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia)

L'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode hybride**, c'est-à-dire que les membres pourront y participer en présentiel ou de manière virtuelle pour **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.



### En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* ou aux statuts et au *Règlement intérieur de rotation*
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

### Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- voter pour élire des membres du conseil d'administration

### Modification au Règlement intérieur de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'une résolution spéciale visant à :

- Modifier l'annexe « A » « Conseil d'administration », option « B », de façon à abroger et abolir les groupes pour la formation du conseil d'administration;
- Modifier le Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs pour qu'il tienne compte de cette modification à l'Annexe « A ».
- Cette modification prendra effet immédiatement après la levée de l'assemblée générale annuelle.

Les membres peuvent obtenir une copie de la modification proposée en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

## ✓ Élection au conseil d'administration

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 1 poste pour le groupe C : Secteur Est
- 3 postes pour le groupe E : Universel (Province de Québec)

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 5 février 2024 à 16h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration :

Groupe C : Secteur Est Élu par acclamation	Groupe E : Universel – Province de Québec Votation en différé
Simon Veilleux	Martin Bérubé
	Nancy Caron
	Benoit Heppell
	Steve Jalbert
	Martine Murray

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: [www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia](http://www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

**Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.**

Signé le 15 mars, 2024

Lise Bergeron, secrétaire

1- Les recommandations sanitaires en vigueur lors de la tenue de l'assemblée devront être respectées. Dans le cas où il ne serait pas recommandé de vous accueillir en salle, l'événement deviendrait entièrement virtuel.